



Le jeudi 25 mai, notre camarade, ancien secrétaire de la CGT SPIP Basse Normandie et aujourd'hui secrétaire national de la CGT IP, ainsi que deux représentants syndicaux du SNEPAP-FSU, sont convoqués devant le Tribunal Judiciaire d'Alençon dans le cadre d'une procédure de diffamation portée par FO Pénitentiaire.

Il faut rappeler que les propos incriminés trouvent leur origine dans un tract intersyndical CGT IP/ SNEPAP FSU, lequel venait soutenir des collègues et défendre la place du SPIP, particulièrement malmenés par le comportement de certains agents pénitentiaires du CP de Condé sur Sarthe.

La CGT SPIP 94 apporte son soutien aux camarades poursuivis en justice et reste attachée à la liberté syndicale

Créteil, le 23.05.2023